

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 10 juillet 2024 ouvrant le recrutement par la voie du détachement dans un corps de niveau supérieur ou de catégorie supérieure, au titre de l'année 2024, aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps de technicien des services culturels et des Bâtiments de France spécialité maintenance des bâtiments et des matériels techniques du ministère de la culture

NOR : MICB2417030A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 10 juillet 2024, est autorisé, au titre de l'année 2024, un recrutement par détachement, aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des techniciens des services culturels et des Bâtiments de France. Ce recrutement est ouvert dans la spécialité maintenance.

Le nombre d'emplois offerts, au titre de l'année 2024, aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps de technicien des services culturels selon les modalités prévues par le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, est fixé à 1.

La fiche de poste, ainsi que les informations relatives à la procédure, seront publiées sur le site des concours du ministère de la culture, accessible à l'adresse suivante : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/Filiere-technique-et-surveillance/technicien-des-services-culturels-et-des-batiments-de-france>.

Les candidats doivent s'inscrire par courrier électronique ou par voie postale avant le 4 septembre 2024 en fournissant le formulaire d'inscription et une copie du document permettant de justifier l'appartenance à l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail.

ANNEXES

ANNEXE 1

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(page 1 sur 3)

Promotion des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par voie de détachement dans le corps des techniciens des services culturels et des bâtiments de France

Uniquement pour les candidats inscrits par voie postale

Formulaire à faire parvenir au ministère de la culture, secrétariat général, SRH/SDPS/BRECOMPEP, dispositif BOETH 2024, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1, avant le 4 septembre 2024, avant minuit, heure de Paris (cachet de la poste faisant foi).

L'ensemble des champs de ce formulaire d'inscription doivent être obligatoirement remplis.

IDENTIFICATION	COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Téléphone fixe : <input type="text"/>
Nom de naissance : <input type="text"/>	Téléphone mobile <input type="text"/>
Nom d'usage : <input type="text"/>	: <input type="text"/>
Prénom(s) : <input type="text"/>	Adresse électronique <input type="text"/>
Date de naissance : <input type="text"/>	: <input type="text"/>
Code postal et ville de naissance (précisez le pays si nécessaire) : <input type="text"/>	
<input type="text"/>	
ADRESSE D'EXPÉDITION	
Résidence, bâtiment : <input type="text"/>	
N°: <input type="text"/>	
Rue : <input type="text"/>	
Code postal : <input type="text"/>	
Commune de résidence : <input type="text"/>	
Pays : <input type="text"/>	

Veillez signer chaque page de ce document pour attester de la validité des éléments qui y sont renseignés.

ANNEXE 2

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

*(page 2 sur 3)***Promotion des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
par voie de détachement dans le corps des techniciens des services culturels et des bâtiments de France***UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS INSCRITS PAR VOIE POSTALE*Je souhaite bénéficier d'aménagements pour mon épreuve orale : oui non

Si oui, le candidat devra fournir des documents justificatifs au ministère (voir article 5 et annexe n° 3 de cette brochure).

Je souhaite bénéficier de la visio-conférence pour l'épreuve :

– orale d'admission : Oui Non

Si oui, le candidat devra fournir des documents justificatifs au ministère.

Je soussigné(e), NOM : PRÉNOM :
certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai fournis sont exacts et que j'ai eu connaissance des conditions générales d'accès à la fonction publique et des conditions particulières à ce recrutement pour lequel je demande mon inscription.

A, le

*Signature du candidat :***Veillez signer chaque page de ce document pour attester de la validité des éléments qui y sont renseignés.**

ANNEXE 3

DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES

**Promotion des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
par voie de détachement dans le corps des techniciens des services culturels et des bâtiments de France***CERTIFICAT MÉDICAL : DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES*

Je, soussigné(e),
docteur en médecine, médecin agréé de l'administration, certifie que :

Mme/M.
inscrit(e) au dispositif d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par voie de détachement dans le corps des techniciens de services culturels et des bâtiments de France du ministère de la culture, session 2024.

Demeurant :

- est atteint(e) d'un handicap qui ne nécessite pas un aménagement d'épreuves.
 est atteint(e) d'un handicap mais ne souhaite pas bénéficier d'un aménagement d'épreuves.
 est atteint(e) d'un handicap qui justifie l'application des dispositions suivantes : **cocher et/ou renseigner le tableau ci-dessous** :

Type d'aménagements		Épreuve orale d'admission
Majoration d'un tiers-temps	<input type="checkbox"/>	
Assistance d'un(e) secrétaire	<input type="checkbox"/>	
Assistant spécialiste d'un mode de communication pour les candidats handicapés auditifs	<input type="checkbox"/>	
Accessibilité des locaux	<input type="checkbox"/>	
Autres aménagements (à préciser)	<input type="checkbox"/>	

A, le

Signature :

Ce document est disponible sur site du ministère de la culture à l'adresse suivante : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/Filiere-technique-et-surveillance/-technicien-des-services-culturels-et-des-batiments-de-france>.

Le candidat doit téléverser ce document à l'adresse suivante : pascale.obame@culture.gouv.fr.

Avant le 4 septembre 2024, avant minuit, heure de Paris (date de téléversement faisant foi).